



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX REPRÉSENTANTS DE L'AVIATION CIVILE ITALIENNE
(ENAC - ENAV)**

*Salle Paul VI
Samedi 20 février 2010*

Chers frères et sœurs,

Je suis heureux de vous accueillir et d'adresser ma cordiale bienvenue à vous tous, qui représentez le monde diversifié de l'aviation civile italienne. Je salue avec respect les autorités civiles et militaires, avec une pensée particulière pour le Ministre des infrastructures et des transports, M. Altero Matteoli, et M. Vito Reggio, président de l'ENAC (*Organisme national de l'aviation civile*), que je remercie pour les paroles courtoises qu'ils m'ont adressées. Je salue M. Gianni Letta, sous-secrétaire à la présidence du Conseil des Ministres, qui a voulu présider cette importante rencontre. J'adresse, enfin, une pensée aux dirigeants et à tout le personnel de l'ENAC, de l'ENAV (*Organisme national pour l'assistance en vol*) et de tous les autres organismes qui composent le système de l'aviation civile.

Au cours du siècle dernier, les frontières de la mobilité se sont largement étendues, avec l'utilisation toujours plus fréquente de l'avion. Le ciel représente aujourd'hui de façon croissante ce que nous pourrions définir une "autoroute" de la viabilité moderne, et, par conséquent, les aéroports sont devenus des carrefours privilégiés du village mondial; comme cela a été rappelé, chaque jour, des millions de personnes y transitent. C'est à vous et à la réalité que vous représentez que sont confiées la gestion et l'organisation toujours plus complexe de ce pivot de la vie contemporaine et de la communication entre les personnes et les peuples. Il s'agit d'un travail souvent discret et peu connu, qui passe fréquemment inaperçu aux yeux des usagers, mais qui n'échappe pas au regard de Dieu, qui voit le travail de l'homme, même celui qui est caché (cf. *Mt 6, 6*).

Les devoirs qui vous sont confiés sont véritablement importants! Vous êtes appelés à régler et à contrôler le trafic aérien et à assurer l'efficacité du système national des transports, dans le respect des engagements internationaux du pays; à garantir aux usagers et aux entreprises la sécurité des vols, la protection des droits, la qualité des services dans les escales et la concurrence équitable dans le respect de l'environnement. Dans ces multiples engagements, il est important de rappeler que, dans chaque projet et activité, le premier capital à sauvegarder et à valoriser est la personne, dans son intégrité (cf. Lettre enc. *Caritas in veritate*, n. 25). Celle-ci, en effet, doit représenter la fin, et non pas le moyen, auquel tendre sans cesse. Saint Ambroise nous rappelle que l'"homme est le sommet et presque la somme de l'univers, et la beauté suprême de la création" (*Exameron*, ix, 75). Le respect de ces principes peut apparaître particulièrement complexe et difficile dans le contexte actuel, en raison de la crise économique qui provoque des effets problématiques dans le secteur de l'aviation civile, et de la menace du terrorisme international, qui vise également les aéroports et les avions pour accomplir son projet subversif. Dans cette situation également, il ne faut jamais perdre de vue que le respect du primat de la personne et l'attention à ses nécessités non seulement ne rendent pas moins efficace le service et ne pénalisent pas la gestion économique, mais au contraire, représentent d'importantes garanties de véritable efficacité et d'authentique qualité.

L'aéroport apparaît aujourd'hui toujours plus comme un miroir du monde et un "lieu" d'humanité, où l'on rencontre des personnes de diverses nationalités, cultures et religions. Dans les aéroports circulent chaque année des millions de passagers pour se rendre sur leurs lieux de vacances ou de travail, pour rejoindre leur famille avec lesquels ils partageront des moments heureux ou douloureux. Un grand nombre de personnes utilisent l'avion pour accomplir un pèlerinage à la recherche de moments de spiritualité et d'expérience de Dieu. De plus, au cours des dernières années, l'aéroport est devenu le lieu où les migrants et les réfugiés vivent des périodes d'attente, d'espérance et de crainte pour leur avenir. En outre, la présence d'enfants et de personnes âgées, handicapées et malades, ayant besoin de soins et d'attentions particulières, est de plus en plus importante. Au cours des dernières décennies, pour le Successeur de Pierre également, l'avion est devenu un instrument irremplaçable d'évangélisation. Comment ne pas rappeler ici la place qu'ont eue les aéroports et les avions dans les voyages apostoliques accomplis par mes vénérés prédécesseurs et moi-même? Je ne peux que vous remercier tous pour ce précieux service!

En outre, l'Eglise accorde au monde de l'aviation civile une attention pastorale particulière. En effet, comme le rappelait le vénéré Pape Jean-Paul II, en pensant précisément à votre milieu si diversifié et complexe: "Combien souhaite-t-on... rencontrer un visage ami, écouter une parole sereine, recevoir un geste de courtoisie et de compréhension concrète!" (*Homélie à l'aéroport de Fiumicino*, 10 décembre 1991). La communauté chrétienne répond à ces exigences à travers le service des chapelles et des aumôniers des aéroports, qui s'adresse principalement au personnel de vol et de terre, au personnel de la police, de la douane et de la sécurité, et au personnel médical et paramédical, mais également à tous ceux qui transitent dans les aéroports. Cette présence rappelle que chaque personne possède une dimension transcendante, spirituelle, et

contribue à nous reconnaître comme une seule famille, composée de sujets qui ne sont pas seulement les uns à côté des autres mais qui, se plaçant en relation avec les autres et avec Dieu, réalisent une solidarité fraternelle fondée sur la justice et sur la paix (cf. Lett. enc. *Caritas in veritate*, nn. 53-54).

Chers amis, le 24 mars 1920, mon prédécesseur *Benoît XV*, de vénérée mémoire, couronnant le désir de certains pionniers de l'aviation, proclamait la Bienheureuse Vierge de Lorette patronne de tout le personnel navigant aérien, avec une référence à l'ange Gabriel qui, du ciel, est descendu pour apporter à Marie "l'annonce joyeuse" de la Divine Maternité" (*Lc* 1, 26-38) et à la tradition de dévotion liée à la Sainte Maison. Je confie votre travail et chacune de vos initiatives à la Vierge de Lorette. Qu'elle vous aide à rechercher toujours et en toutes choses le "Royaume de Dieu et sa justice" (*Mt* 6, 33). Que vous accompagne la Bénédiction apostolique, que je donne de tout coeur à chacun de vous, ainsi qu'à tous vos proches.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana